



Marché de Noël de Coullons du 14 et 15 décembre 2024

## Attestation – Inscription Vente au Déballage

### ATTESTATION - INSCRIPTION -VENTE AU DEBALLAGE – en tant que PERSONNE MORALE

Se déroulant les 14 et 15 décembre 2024 à Coullons :

**Je soussigné(e),**

Nom : ..... Prénom .....  
Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) : ..... N°  
de registre du commerce/des métiers : ..... de ..... dont le  
siège est au (adresse): ..... ayant la  
fonction de : ..... en tant que personne morale.  
Adresse du représentant :  
..... CP  
..... Ville .....  
Tél. .... Email : .....  
Titulaire de la pièce d'identité N° ..... Délivrée  
le ..... par ..... N° immatriculation  
de mon véhicule : .....

**Déclare sur l'honneur :**

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code

pénal) Fait à ..... le ..... Signature

Ci-joint règlement de \_\_\_\_ € pour l'emplacement pour une longueur de \_\_\_\_ mètres Attestation devant être remis à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

### ATTESTATION - INSCRIPTION -VENTE AU DEBALLAGE-en tant que PERSONNE PHYSIQUE (Particuliers et auto entrepreneurs)

Se déroulant les 14 et 15 décembre 2024 à Coullons :

**Je soussigné(e),**

Nom : ..... Prénom .....  
Né(e) le ..... à Département : ..... Ville : .....  
Adresse ..... CP  
..... Ville ..... Tél.  
..... Email : .....  
Titulaire de la pièce d'identité N° .....  
Délivrée le ..... par .....

**Déclare sur l'honneur :**

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels ou usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature

Ci-joint règlement de \_\_\_\_ € pour l'emplacement pour une longueur de \_\_\_\_ mètres Attestation devant être remis à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation